



Charte RELATIONS FOURNISSEURS RESPONSABLES

PREAMBULE

L'étude des dossiers soumis à la Médiation du crédit depuis sa création en novembre 2008 a révélé un certain nombre de difficultés dans la relation des PME avec leurs grands clients, donneurs d'ordres.

Afin de remédier à ces difficultés, la Charte a été élaborée conjointement par la Médiation et le conseil national des achats (CNA) afin d'engager les grands donneurs d'ordres signataires à mettre en place une démarche de progrès vis-à-vis de leurs fournisseurs et notamment les petites et moyennes entreprises (TPE-PME).

L'association «Club HA 17» qui assure la promotion des métiers des achats et de la logistique auprès des entreprises du département de Charente Maritime (17) et des départements limitrophes, a décidé de promouvoir les principes de la Charte auprès de ses membres et plus généralement auprès des entreprises de Charente Maritime(17) et des départements limitrophes et d'encourager celles-ci à y adhérer.



MISE EN ŒUVRE

L'association « Club HA17 », représentée par son Président, veille à la diffusion de la Charte jointe en annexe, en assure la promotion, encourage à sa signature par les entreprises de Charente Maritime (17) et des départements limitrophes.



A Bordeaux, le 25 Octobre 2018

En présence de :

<p>Médiation des entreprises</p>  <p>Nicolas MORNET Médiateur régional</p>	<p>Conseil National des Achats</p>  <p>Marc SAUVAGE Président</p>
--	--

Le signataire :



Annexe :

Charte Relations Fournisseurs Responsables « 10 ENGAGEMENTS POUR DES ACHATS RESPONSABLES »